

SERVICE INFORMATION ET CONSEIL AUX FAMILLES

A LA RENCONTRE DES ULIS

Les établissements catholiques d'enseignement de Paris accueillent les élèves avec handicap ou en grande difficulté scolaire dans des structures adaptées à leurs besoins.

En 2013, pour mieux connaître ces structures et bien renseigner les parents, le service Information et Conseil aux Familles a été à la rencontre des directeurs et des enseignants dans les établissements proposant cet accueil dans des dispositifs spécialisés, ULIS, SEGPA ainsi que l'IEM St Jean de Dieu. Nous avons pu parfois visiter les classes et nous avons été impressionnés par l'engagement des équipes et l'attention portée à chaque jeune. L'implication de chacun nous a permis de mieux comprendre comment l'accompagnement personnalisé permet à chaque élève de s'épanouir et d'évoluer à son rythme.

Rentrée 2019 : [un nouveau projet pour les enfants en situation de handicap, leurs familles et pour l'École se met en place avec des mesures concrètes et trouvera son plein aboutissement en 2022.](#)

La [circulaire n° 2015-129 du 21- 08- 2015](#) est le texte de référence pour la scolarisation des élèves en situation de handicap



L'ULIS, Unité Locale d'Inclusion Scolaire est un dispositif dont le projet est inscrit dans le projet d'école. Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée dans certaines écoles élémentaires, ou exceptionnellement maternelles, des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

Ce dispositif implique une alternance entre regroupement en ULIS et participation à des activités dans les classes ordinaires, dont l'élève fait partie, selon l'âge et les compétences de l'enfant, en général dans les domaines où l'élève est en réussite.

L'enseignant est un professeur des écoles, spécialisé qui fait partie de l'équipe pédagogique et qui organise le travail des élèves handicapés dont il a la responsabilité en fonction des indications des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS), en lien avec l'enseignant référent* et avec les enseignants des autres classes de l'école.

* L'enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés est chargé de suivre les élèves d'un secteur géographique. Il accueille, informe et accompagne les familles dans les procédures et contribue à la recherche des moyens pour permettre à l'élève handicapé de suivre une scolarité quel que soit le type de scolarisation. On trouve la liste des enseignants référents sur le site de [l'académie de Paris](http://www.academie-de-paris.fr), dans la rubrique « parents », « élèves à besoins éducatifs particuliers », « élèves en situation de handicap ».

C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en ULIS. Un dossier constitué par les différents professionnels suivant l'enfant, doit être déposé par les parents, à la MDPH.

L'organisation des ULIS correspond à une réponse cohérente aux besoins d'élèves en situation de handicap présentant différents troubles :

- TFC : troubles des fonctions cognitives ou mentales,
- TSLA : troubles spécifiques du langage et des apprentissages,
- TED : troubles envahissants du développement (dont l'autisme),
- TFM : troubles des fonctions motrices,
- TFA : troubles de la fonction auditive,
- TFV : troubles de la fonction visuelle,
- TMA : troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante).

Ces dénominations ne constituent pas, pour les ULIS, une nomenclature administrative. La constitution du groupe d'élèves d'une ULIS ne doit pas viser une homogénéité absolue des élèves, mais une compatibilité de leurs besoins et de leurs objectifs d'apprentissage, condition nécessaire à une véritable dynamique pédagogique.

A Paris, dans l'enseignement catholique, 11 établissements accueillent en primaire un ou deux dispositifs ULIS et deux écoles maternelles accueillent des enfants autistes.



La classe Soleil a ouvert ses portes en septembre 2013 à 6 enfants autistes entre 3 et 6 ans. Issue d'un partenariat avec l'hôpital Robert Debré, la classe travaille selon la méthode ABA et la communication par échange d'images, méthode comportementaliste très exigeante, que les enfants doivent retrouver dans tous les aspects de leur vie (famille, soins, rééducation, école). Pour cette raison, la notion de partenariat est extrêmement importante et les parents ainsi que l'ensemble des adultes entourant chaque enfant doivent être formés.

Encadré par une enseignante spécialisée, chacun de ces 6 enfants est suivi par un éducateur. Chaque adulte a la responsabilité de 3 enfants au maximum selon son temps de présence dans la classe. L'enseignante coordonne toute l'équipe. Chaque enfant travaille à son rythme dans le cadre du déroulement d'une journée scolaire de maternelle, calquée sur celle des autres classes de l'établissement.

Ces enfants ont dû être diagnostiqués précocement pour pouvoir suivre cette méthode le plus rapidement possible. Un bilan est effectué une fois par semaine avec une superviseuse de la méthode ABA. Une orthophoniste vient sur place une journée par semaine pour la rééducation de la plupart des enfants. Un cahier de liaison permet des échanges entre tous les adultes. L'équipe de suivi, composée de l'enseignant de la classe, du référent MDPH, des parents et de tous les professionnels s'occupant des enfants, se réunit 3 fois par an.

Nous remercions Madame Llanos, chef d'établissement et Madame Boisson, enseignante, de leur accueil



Maternelle LES SAINTS ANGES La classe Soleil a ouvert ses portes en septembre 2015 sur le même modèle que celle de St Louis de Gonzague, toujours en partenariat avec l'hôpital Robert Debré. Une enseignante de maternelle de l'établissement, a pris en charge cette classe de 6 enfants. Elle est secondée par une AESH collective, une auxiliaire pédagogique et des aides stagiaires (étudiantes à l'école des psychologues praticiens), l'équipe est formée et supervisée par une psychologue spécialiste de la méthode ABA. Une orthophoniste vient sur place pour 3 enfants de la classe. Les enfants de la classe apprennent leur métier d'élèves et vont quand cela est possible en inclusion dans les autres classes de maternelle. Certains pourraient être scolarisés ensuite en classe ordinaire en primaire s'ils avaient une AESH formée à la méthode ABA, sinon ils peuvent aller en ULIS dans d'autres établissements ou dans d'autres structures. L'établissement propose aussi aux familles d'être formées car il est très important pour les enfants qu'il y ait une cohérence de fonctionnement.

[Lire l'article](#)

Nous remercions Madame Blanchet, chef d'établissement pour son accueil.

Le groupe scolaire Saint Jean Gabriel est un établissement de quartier allant de la maternelle au collège avec une classe par niveau en primaire et deux au collège. Le projet fondateur des Filles de la Charité de St Vincent de Paul, de l'attention portée aux plus petits, y est très présent. L'ULIS est un dispositif d'accueil pour 7 à 8 enfants autistes (TSA : troubles du spectre de l'autisme) de 7 à 12 ans, sous la responsabilité d'une enseignante spécialisée et d'une auxiliaire de vie scolaire. Cette classe n'accueille pas d'autres types de handicap. Chaque enfant a un projet d'inclusion en classe ordinaire selon ses possibilités et le travail se fait en lien avec les parents et un Sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) qui fait le lien école/maison. Une partie de la rééducation se déroule sur place à partir des emplois du temps élaborés au début de chaque année. En sortant de cette classe certains enfants vont en ULIS à St Michel de Picpus ou ailleurs, d'autres vont en classe ordinaire avec une AES, ou encore en IME (institut médico éducatif). Quelques enfants autistes ou à besoins éducatifs particuliers sont aussi inscrits dans des classes ordinaires de l'établissement, qui ne comportent en général pas plus de 26 élèves, chacun selon son rythme et ses besoins, à temps partiel ou complet, avec ou sans AVS (auxiliaire de vie scolaire), car toutes les enseignantes ont reçu à un moment donné une formation à l'accueil de l'enfant avec des Troubles Envahissants du Développement ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

L'établissement accueille également quelques enfants intellectuellement précoces (EIP) aussi bien en primaire qu'au collège. St Jean Gabriel peut mettre en place des projets qui sortent de la « rigidité institutionnelle ». www.saintjeangabriel.net

Nous remercions Mme Bruckmann, chef d'établissement de l'école primaire, de son accueil.

L'ULIS existe depuis 1996 et accueille 7 à 10 enfants de 6 à 12 ans avec déficience intellectuelle et sans trouble du comportement. L'inscription se fait après un entretien avec la directrice et l'enseignante spécialisée, puis un stage d'une semaine dans la classe. Les inclusions se font pour chaque enfant selon ses capacités et son niveau, cela peut être en cours d'EPS, d'anglais, de lecture, de découverte du monde.... Le reste du temps, l'enseignante spécialisée les accompagne chacun dans leur parcours. Tous n'arrivent pas à entrer dans les apprentissages. Des élèves volontaires de CM1 et CM2 se relaient auprès de ceux de l'ULIS pour les parrainer à la cantine et au moment des récréations, ce qui favorise beaucoup leur inclusion. Les Activités Pédagogiques Complémentaires et les activités de découverte du monde pour les élèves de l'ULIS sont organisés en partenariat avec une classe de CP. Après l'ULIS, les enfants vont en ULIS collège ou en IME. www.saintmicheldepicpus.fr

Anita Camile, ancien chef d'établissement école St Michel de Picpus

École EUGENE NAPOLEON/ST PIERRE FOURIER

L'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers est une longue tradition à l'école Eugène Napoléon, où les classes d'inclusion existent depuis très longtemps. Les 2 classes accueillent 20 à 22 enfants, une pour les plus petits, correspondant au niveau CP-CE1 et une pour les plus grands, correspondant au niveau CE2-CM2. Le passage de l'une à l'autre se fait en fonction de chaque enfant, selon ses besoins et son âge. Chaque classe est accompagnée par une enseignante spécialisée. L'inscription s'y fait après une un stage dans la classe de 3 à 8 jours et une réunion de validation par l'équipe enseignante et le chef d'établissement. Ces enfants ont des troubles envahissants du développement et/ou des troubles des apprentissages, ils doivent pouvoir rentrer dans les apprentissages à leur rythme et respecter les règles de vie de l'école. La classe ULIS collège est la suite logique de celle de l'école. Certains élèves vont en IME, dans d'autres ULIS, ou en hôpital de jour. L'établissement a établi un bon partenariat avec le CMPP du CEREP. Pour toutes ces classes, l'inclusion en classe ordinaire se fait en fonction des possibilités et de l'évolution de chaque élève. Des SESSAD interviennent sur place comme des orthophonistes, ergothérapeutes, orthoptistes... Une psychologue est présente dans l'établissement. www.spfparis12.fr

Mme Le Moine, ancien chef d'établissement de l'Ecole.



École STE ANNE/STE MARIE, groupe scolaire St Vincent de Paul Notre Dame

L'ULIS de l'école Ste Anne/Ste Marie, s'inscrit dans une longue tradition. Ouverte en 1991, elle est la continuité des classes de perfectionnement (1965) d'avant la loi de 2005 sur le handicap et l'accueil des enfants en situation de handicap. Deux classes accueillent des enfants de 6 à 12 ans, sous la responsabilité de 2 enseignantes spécialisées, une pour les enfants TED et une autre accueillant des enfants ayant des troubles cognitifs ou des troubles des apprentissages. L'enseignement y est très individualisé surtout chez les plus jeunes. Des temps d'inclusion dans les classes de l'école sont programmés selon les Projets Personnalisés de Scolarisation de chacun. Ils reviennent ensuite au sein de l'ULIS pour travailler des compétences sur lesquelles ils éprouvent davantage de difficultés. La plupart des élèves vont ensuite en ULIS collège ou bien en hôpital de jour ou en IME, quelques-uns peuvent aller en SEGPA. L'inscription se fait après une semaine d'observation dans la classe. L'école a aussi un regroupement d'adaptation qui permet aux élèves ayant des difficultés ponctuelles d'être pris en charge par une enseignante spécialisée et des AVS accompagnent des enfants avec un handicap en classe ordinaire. Les enseignantes spécialisées sont des personnes ressources dans l'école car elles ont un autre regard. www.gs-svp.com



École du SACRÉ CŒUR (14^{ème})

L'école du Sacré Cœur est une école sous tutelle des Filles de la Charité où le projet est inspiré par le charisme de Saint-Vincent de Paul. Chaque enfant est accepté dans sa différence. L'équipe enseignante a le souci d'accompagner l'enfant le plus loin possible en fonction de ses capacités et

cherche à porter sur lui un regard positif. C'est une petite école avec une classe par niveau où des élèves avec des PPS sont inclus et parfois accompagnés en classe ordinaire par une AVS individuelle ou mutualisée. L'ULIS accueille des enfants avec des déficiences cognitives. Il s'agit d'une ULIS TFC. L'inscription se fait au cours d'un rendez-vous en présence de l'enfant, avec la directrice et l'enseignante spécialisée après un entretien téléphonique assez long. Ces enfants ont des niveaux très différents les uns des autres et les apprentissages sont faits de manière individualisée. La méthode de lecture utilisée est celle de Borel Maisonny. Les inclusions se font en classe ordinaire en fonction des capacités des enfants. Certains vont en sport avec les enfants des classes ordinaires et, d'une manière générale, les enfants de l'ULIS participent pleinement à la vie de l'école. Un projet de classe de mer peut être proposé avec la classe de CE2. Après l'ULIS les enfants, selon leurs capacités vont en SEGPA, en ULIS collège, en IME ou en hôpital de jour. www.saintecatherinelaboure.com

Mme Meurisse, chef d'établissement



L'accueil est au cœur du projet de l'établissement qui est « l'école de toutes les chances ». C'est aussi une longue tradition à l'école Lamazou qui compte 15 classes de la maternelle au CM2, puisque cet accueil existe depuis 45 ans. Actuellement, les 2 ULIS accueillent chacune 8 enfants ayant un retard global des apprentissages (trisomie, TED) du CP au CM2 : une classe pour les plus petits et une pour les plus grands, le passage de l'une à l'autre se faisant au moment où les enfants commencent à rentrer dans les apprentissages. Selon leurs capacités et leur profil ils y resteront plus ou moins longtemps. Ils sortent de l'ULIS avec un niveau de CE2 en lecture/compréhension et opération. Ils sont intégrés en classe ordinaire dans la mesure de leurs capacités et participent au temps de sport, de musique, d'anglais, d'heure du cirque.... Le temps d'éveil à la Foi est fait par leurs enseignantes spécialisées mais ils participent aussi aux groupes de catéchisme des autres classes. Ils peuvent également s'inscrire dans les activités périscolaires après la classe. Les enfants sont accompagnés par des SESSAD et des orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens et éducateurs qui interviennent sur place. En sortant de Lamazou, certains vont en ULIS au collège Stanislas, St Dominique à Neuilly et Notre Dame de France à Malakoff s'ils ont des troubles envahissants du développement ou en IME. L'origine géographique des enfants est variée mais ils viennent majoritairement des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Paris et des Hauts de Seine. Les rendez-vous d'inscription se font dès le mois de septembre. L'inscription d'un élève en ULIS est soumise à la notification de la MDPH et à une semaine de stage d'observation. Les parents ont besoin d'être accompagnés pour envisager une scolarité adaptée pour leur enfant. La directrice et les 2 enseignantes spécialisées prennent le temps d'en parler avec les parents. www.lamazou.fr

Madame Bacheley, chef d'établissement



L'ULIS existe à Sainte Ursule depuis 2005 sous le nom d'ULIS et depuis 2010 sous le nom de CLIS. Elle accueille des enfants ayant des troubles des apprentissages. Dans cette unité, 10 enfants de 7 à 12 ans sont pris en charge par une enseignante spécialisée et une assistante de vie scolaire (AVS co) qui seconde l'enseignante. Grâce à leur enseignante spécialisée, ces élèves profitent d'un enseignement spécifique, adapté et très individualisé en français et en mathématiques (tablettes, ordinateur, tableau interactif) et de temps d'inclusion dans une classe ordinaire de leur tranche d'âge pour les autres matières là où les enfants peuvent réussir et se sentir bien avec les autres. Quand cela est possible, ils participent aux sorties de sa classe ordinaire. L'Entrée en ULIS offre à l'enfant la possibilité de réussir car on part de ce qu'il sait faire et on porte sur lui un autre regard. En effet, « *c'est l'école qui s'adapte à l'enfant et non pas le contraire* ». On ne parle plus d'intégration mais d'inclusion. www.ste-ursule.fr

Madame Balazuc, chef d'établissement de l'école



École primaire de quartier d'à peu près 300 élèves, Notre Dame de la Croix a toujours proposé un enseignement spécialisé. Actuellement, 1 ULIS accueille entre 8 et 10 élèves avec des troubles sévères des apprentissages liés à une déficience intellectuelle ou psychologique, avec tout ce que cela comporte comme troubles associés et différences d'un enfant à l'autre. On apprend à ces enfants à devenir réellement "élèves". Il arrive que des enfants soient réorientés vers un IME quand l'entrée dans les apprentissages ne se fait pas. Chaque enfant devrait être accompagné d'un service de soins mais ce n'est pas toujours le cas au moment de l'arrivée, aussi l'école a noué des liens avec des services de soins devenus au fil des années de réels partenaires. Deux enseignantes spécialisées sont en charge de ces classes. L'inclusion en classe ordinaire est une obligation. Parfois très réduits au début, ces temps passés en classe ordinaire s'allongent au fil de la scolarité. Cela leur permet de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent et les élèves des classes ordinaires apprennent à accueillir ces enfants différents. À l'issue de l'ULIS l'orientation vers les ULIS collège (privées ou publiques) ou les IME est préparée en concertation avec les familles et les services de soin. www.ecolendc.fr



Ecole et collège à taille humaine, nous accueillons, dans un esprit d'ouverture, tous les élèves dans le respect des personnes et des différences en portant à chacun l'attention qui lui est due. Notre Dame de Lourdes est un établissement de la diversité. Chacun a sa place, toute sa place, la garde et la bonifie dans le respect de celle des autres. L'équipe éducative et pédagogique travaille à l'épanouissement de tous les élèves, elle les accompagne sur le chemin de la réussite et de l'inclusion. L'école de la vie passe par l'expérience du respect et de la différence.

L'Histoire de l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est étroitement liée à l'Histoire de l'ensemble scolaire Notre Dame de Lourdes. Bien avant les mesures législatives et réglementaires du ministère de l'Education Nationale (loi de 2005), en passant de l'intégration scolaire à l'inclusion scolaire, les équipes successives de l'ensemble scolaire ont eu à cœur d'accueillir la différence. De l'accueil d'élèves en difficultés scolaires avec des projets personnalisés, accompagnés d'une enseignante spécialisée, à l'inclusion d'élèves en situation de handicap dans les classes, accompagnés d'un(e) auxiliaire de vie scolaire et d'une enseignante spécialisée dans l'aide à l'inclusion, le groupe scolaire marque son engagement pour la différenciation des petites classes aux plus grandes. Une unité localisée pour l'inclusion scolaire, l'ULIS, pour enfants autistes de 6 à 12 ans, est la manifestation du désir de l'équipe d'inclure les élèves avec des besoins spécifiques à la vie de l'établissement. En sortant de l'ULIS quand ils ont atteint au minimum un niveau de CE1, les enfants peuvent aller en ULIS collège. Beaucoup vont à St Michel de Picpus, d'autres vont en IME ou en hôpital de jour et quelques-uns peuvent parfois intégrer une 6ème. www.ndl75.fr

« Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis » disait Antoine de St Exupéry.

Christelle Bazinet, chef d'établissement de l'école

OUVERTURE en 2018 :



ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR (ensemble scolaire St Michel des Batignolles)

En lien avec les familles et une équipe éducative soudée, la classe Arc-en-Ciel propose une pédagogie personnalisée qui répond aux besoins particuliers de chaque enfant et assure une intégration évolutive dans la classe ordinaire en fonction des possibilités et des progrès de chacun. Ce nouveau dispositif représente une participation concrète à la construction d'une société solidaire et inclusive, respectueuse des différences. La classe Arc en ciel accueille des enfants de 6 à 11 ans manifestant des troubles des fonctions cognitives (TFC). L'accompagnement a pour but essentiel l'efficacité des enseignements et l'accès à l'autonomie pour l'enfant. Une approche personnalisée favorise le développement de l'autonomie par son organisation matérielle et pédagogique. La salle Arc en Ciel a été pensée et organisée afin d'offrir un cadre stimulant et sécurisant. Elle offre une liberté de mouvement qui favorise l'autonomie. Équipée de matériel d'apprentissage Montessori pour un large panel de compétences (mathématiques, lecture, écriture, ...), cette approche permet aux enfants de découvrir de façon sensorielle les concepts de base (Maria Montessori parle « d'abstraction matérialisée ») tout en développant l'autonomie. De plus, des projets qui plongent l'enfant dans des situations concrètes et motivantes (pédagogie active) sont proposés aux enfants. Ces projets ne se font pas de manière isolée et s'intègrent dans la vie de l'école. C'est une dimension importante pour apprendre à vivre ensemble et apprécier les différences. Enfin, les arts, dans toutes leurs dimensions ont aussi une place importante. Vecteur de langage, ils permettent de s'exprimer différemment et d'aborder les émotions de manière non intrusive. <http://es-be.fr/sacre-coeur/>

Nous remercions Mme Larinier, chef d'établissement, et Mme Groman, enseignante, pour leur accueil

L'école, dans sa tradition d'accueil d'enfants autistes a ouvert en septembre 2018 une ULIS TED. 6 enfants autistes y sont scolarisés, encadrés par une enseignante spécialisée, une auxiliaire pédagogique, 2 AESH, 6 stagiaires à ½ temps, et une psychologue qui suit les enfants et supervise les adultes (formations, ateliers parentaux...). Les enfants sont presque tous suivis à l'hôpital Robert Debré et bénéficient de la méthode ABA (approche comportementaliste) que la plupart ont expérimentée en maternelle aux Saints Anges ou à St Louis de Gonzague. Peu d'inclusion pour le moment mais la mise en place prochaine d'un programme « super copain » dont le but est d'enseigner à des enfants au développement typique des techniques permettant d'améliorer les compétences sociales et de jeu de leurs camarades atteints de Trouble Envahissant du Développement. Les enfants travaillent en groupe en 1^{ère} partie de journée (échanges, apprentissages...) et de manière individuelle avec un adulte ensuite. <http://www.bossuetnotredame.org/>

Nous remercions Mme Comte, chef d'établissement et Ewa, enseignante, pour leur accueil.

Après l'ULIS école :

ULIS en collège, IME ou hôpital de jour.

Classe ordinaire (dans le cycle élémentaire ou en collège),

SEGPA en collège, (possible)



L'ULIS, Unité Locale d'Inclusion Scolaire est un dispositif qui accueille des élèves en situation de handicap ne pouvant pas envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré (collège ou lycée)

d'une scolarisation adaptée. Son projet est inscrit dans le projet d'établissement. L'ULIS permet la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Comme à l'école, chaque élève bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. C'est aussi la CDAPH qui propose l'orientation en ULIS. Plus encore que pour les autres élèves, la réussite des phases d'orientation doit donner lieu à une préparation spécifique, détaillée dans un volet dédié à l'orientation au sein du PPS.

Texte de référence : [circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010](#)

Il existe 10 ULIS collège accueillant des jeunes avec troubles des fonctions cognitives, troubles envahissant du développement, troubles spécifiques du langage et des apprentissages et troubles de la fonction auditive et 6 ULIS lycée accueillent des jeunes TFC et TED.

En septembre 2009, l'ULIS qui accueille des élèves atteints de troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage (TSLA), reconnu par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), a ouvert ses portes. En Sixième, les élèves travaillent au sein d'une classe à effectif réduit (moins de 10 élèves), à l'exception du cours d'EPS. À partir de la Cinquième, ils peuvent être inclus en classe à grand effectif (30 à 35 élèves) pour une ou plusieurs autres matières (français, mathématiques, histoire-géographie, arts plastiques, éducation musicale...). En Quatrième, les élèves sont inclus en classe à grand effectif dans tous les cours, mais peuvent se retrouver en petit effectif pour certaines disciplines (français, mathématiques, anglais). L'inclusion est complète et accompagnée d'heures de soutien en Troisième. Les professeurs principaux offrent un suivi approfondi des élèves, notamment à l'occasion des heures de vie de classe. Ils animent les équipes d'enseignants au fait des aménagements spécifiques et bénéficient de formations régulières. Un responsable de l'ULIS coordonne le dispositif et assure un lien continu avec les familles et l'enseignant référent handicap du secteur. Du matériel est mis à disposition des élèves (tables avec ordinateurs intégrés, règles scan...) et le CDI (centre de documentation et d'information) offre une petite bibliothèque adaptée. Certains élèves sont accompagnés d'un(e) AVS (assistant(e) de vie scolaire). Une psychologue est présente pour accueillir les enfants. Le travail se fait en concertation avec l'équipe médicale et de rééducation. L'ULIS est au cœur du projet éducatif de l'établissement et constitue une opportunité pour interroger en permanence les pratiques pédagogiques et didactiques des équipes disciplinaires.

<https://fblasalle.fr/ulis/>

Grégory Léonard, directeur adjoint, responsable de l'ULIS



Collège STANISLAS

Le collège accueille depuis 18 ans des enfants autistes. Encadrées par deux enseignants spécialisés, deux classes ULIS de 10 à 12 élèves chacune, reçoivent maintenant des jeunes trisomiques et d'autres ayant des troubles envahissants du développement (TED) par niveau d'âge : une classe pour les 12 – 14 ans et une pour les 14 – 16 ans. Ils sont intégrés en classe ordinaire en fonction de leur autonomie et de leurs capacités, certains jusqu'à 70% de leur temps mais tous le sont en cours d'EPS et de musique. Chaque élève a un projet individualisé et adaptable, formalisé par un PPS (projet personnalisé de scolarité). Ceux qui le peuvent, passent le brevet des collèges ou le CFG (certificat de formation générale). Des bilans sont proposés régulièrement. Ces jeunes doivent acquérir des compétences, de l'autonomie, et être préparé à la vie d'adulte. L'appui et la collaboration des parents sont indispensables, des rencontres individuelles et d'équipe sont organisées à cet effet. Le médecin de l'établissement est également très impliqué dans le suivi. En sortant de ces classes, certains élèves ayant acquis une bonne autonomie et une idée de projet professionnel, peuvent entrer dans l'ULIS lycée de Stanislas, d'autres poursuivent en ULIS dans d'autres lycées professionnels. www.stanislas.fr

Monsieur Meunier, préfet des ULIS

L'Ensemble Scolaire Saint Pierre Fourier promeut la réussite de l'élève et l'enrichissement de la personne. Quelle que soit sa vocation il s'agit pour chacun de devenir un adulte heureux et de donner au monde un visage d'humanité.

Pour accueillir la différence, notre établissement propose 2 dispositifs ULIS en collège, 2 dispositifs ULIS en primaire. Un enseignant dans chaque structure est également chargé de coordonner, de gérer et d'accompagner les handicaps dans l'établissement. Ces dispositifs ont pour vocation d'accueillir des jeunes ayant des Troubles importants des Fonctions Cognitives qui peuvent avoir des origines et des manifestations très diverses : retard mental global, difficultés cognitives sélectives, troubles psychiques, ou troubles envahissants du développement. Ces élèves sont accueillis en classe de référence du collège, en classe marraine pour les classes primaires et profitent d'heures de regroupement dans une salle dédiée avec un enseignant spécialisé afin qu'ils puissent progresser grâce aux adaptations spécifiques à leurs besoins.

Comme l'a dit St Pierre FOURIER « *On leur apprendra à vivre et à bien vivre* ».

Sébastien Caprioli, chef d'établissement www.spfparis12.fr



Collège SAINT MICHEL DE PICPUS

L'ULIS du collège St Michel de Picpus, accueille depuis 1992 des jeunes de 11 à 16 ans avec des troubles du spectre autistique. Une deuxième classe a ouvert à la rentrée 2017. L'ULIS est un dispositif qui permet à ces enfants d'être accompagnés dans leur scolarité selon leurs capacités et leurs besoins avec l'objectif de les rendre le plus autonome possible. 10 à 14 élèves sont accueillis et accompagnés d'enseignantes spécialisées, assistée par des stagiaires. Un travail individuel est effectué avec chacun et les élèves suivent aussi des cours dans les classes ordinaires du collège. Il existe 6 ateliers spécifiques à cette classe, l'atelier voix avec un musicien, des ateliers EPS, Arts Plastiques, Théâtre, Anglais et Technologie animés par des enseignants de St Michel, qui font beaucoup progresser les jeunes. Il est bénéfique que chacun soit suivi et accompagné par un SESSAD et qu'un travail de concertation soit mis en place avec les familles et les services de soins et de rééducation. Comme les autres élèves, ils ont un conseil de classe en plus des réunions qui rassemblent tous les partenaires qui les accompagnent. Ces jeunes participent pleinement à la vie du collège, à la cantine, en récréation, au CDI ... Chaque année, les élèves présentent leur travail de théâtre et de voix au cours d'un spectacle présenté au public (familles, collégiens, profs, communauté éducative...) à l'auditorium du collège. Ils passent le CFG (certificat de formation générale) qui valide des acquis dans des domaines de connaissances générales. En sortant de cette classe les jeunes vont en ULIS lycée quand ils ont le niveau scolaire nécessaire, en IME ou en IMPRO. www.saintmicheldepicpus.fr.

Anne Louvet et Sylvie Borralho,, enseignantes

Cette classe ouverte en septembre 2012 répond à la volonté d'accueil de tous dans cet établissement, et particulièrement des plus fragiles. Le collège a 8 classes par niveau dont une de soutien de la 6^{ème} à la 3^{ème}, qui existe depuis très longtemps. Deux dispositifs ULIS accueillent des élèves avec troubles des apprentissages et font partie de la classe de soutien. Tous les cours sont communs, exceptés Français, Math, Hist Géog, Anglais où les élèves de la classe ULIS et de la classe soutien sont répartis en groupes. Les élèves d'ULIS sont sous la responsabilité d'une enseignante spécialisée. Ils participent à toutes les activités et propositions (sportives, culturelles...) faites par le collège. www.sainteclotilde.net

M. Mucignat, chef d'établissement.



Collège SAINTE ELISABETH

L'ULIS du collège Ste Elisabeth a ouvert ses portes en septembre 2007 et accueille des enfants sourds qui utilisent la langue française écrite et parlée. Les élèves bénéficient de la LPC (langue française parlée complétée) qui permet de soutenir l'attention de l'élève, l'aide dans sa prise de note et favorise sa compréhension du cours. La LPC n'est pas comme la langue des signes une langue à part entière, c'est un outil qui complète par des codes gestuels la langue orale, permet d'améliorer la lecture labiale, et apporte un confort pour recevoir l'information. Grâce à leur appareillage, prothèses conventionnelles ou implants cochléaires, les élèves ont une récupération auditive qui leur permet d'entendre mais il est important de souligner qu'entendre n'est pas comprendre. En effet, les enfants sourds n'accèdent pas à la langue française par imprégnation comme un enfant entendant. Ils apprennent le français comme une « langue étrangère ». Chaque élève a un projet individualisé et en fonction de ses besoins spécifiques, après un temps d'observation, il peut suivre tout ou partie d'une matière dans une classe ordinaire avec la présence d'un codeur (personne qui connaît la LPC). Le soutien pédagogique est assuré au sein de l'ULIS par 2 enseignantes spécialisées qui savent coder, l'une en français, histoire géographie et anglais toujours enseigné au sein de l'ULIS et l'autre pour les matières scientifiques. L'objectif pédagogique de l'ULIS est l'inclusion la plus large à tous les niveaux de la vie scolaire en fonction des besoins de chaque enfant. Ils bénéficient en ULIS d'une LV2 (une heure par semaine), ils bénéficient d'un 1/3 temps et de la reformulation des consignes pour les devoirs. La rééducation orthophonique (2h par semaine en moyenne) se fait sur place mais les emplois du temps ne sont pas pour autant plus chargés. Après l'ULIS, les élèves peuvent aller au lycée Morvan (privé sous contrat), spécialisé dans l'accueil des malentendants, au lycée Rodin (public) qui permet à des élèves malentendants de collège et de lycée de suivre une scolarité selon des modalités adaptées au cas de chacun. Ils peuvent également aller dans leur lycée de quartier mais ce sera alors aux parents de mettre en place les différents aménagements liés au handicap.

Natacha Lopoukhine, enseignante spécialisée, coordinatrice de l'ULIS.



L'ensemble scolaire Ste Ursule Louise de Bettignies a ouvert en 2013 une ULIS collège qui accueille des élèves avec des troubles cognitifs, c'est-à-dire des profils très divers (déficience mentale, des troubles « dys » très importants, des troubles autistiques...). Les élèves viennent essentiellement de l'ULIS école de l'établissement.

L'inclusion dans les classes ordinaires de collège se fait selon les capacités de chacun. Chaque année la classe ULIS part en voyage à l'étranger. Les élèves de 4^e et de 3^e ULIS font aussi un stage au sein du lycée. Un partenariat avec le lycée St Jean de Montmartre permet aux élèves de poursuivre dans l'ULIS lycée de cet établissement. Mais ils sont aussi accueillis dans plusieurs autres ULIS dans des lycées catholiques de Paris.



Collège Saint Louis Montcalm

Ce nouveau dispositif ULIS accueille au sein du collège qui compte 465 élèves, 6 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, reconnus par la MDPH, avec des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (dyslexie, dyspraxie...). Ces élèves sont inclus dans les classes pour toutes les matières sauf en français où ils sont totalement pris en charge par l'enseignante coordinatrice. Ils bénéficient aussi d'une heure par semaine dans leur classe ULIS avec un enseignant en anglais et en maths. Comme pour les autres élèves, les DST ont lieu tous les mercredis, au sein de la classe ULIS pour pouvoir appliquer leurs aménagements (1/3 temps), et l'enseignante en profite pour leur donner des repères méthodologiques et s'assurer que les consignes soient bien comprises. L'accompagnement très personnalisé et le suivi bienveillant de l'enseignante leur permet de bien progresser. Une psychologue est présente dans l'établissement 2 jours par semaine. L'équipe de suivi de scolarisation se réunit une fois par an. <http://www.saintlouis-montcalm.fr/>

Nous remercions M. Haas, le chef d'établissement et Mme Capitani, enseignante, pour leur accueil.



Grâce à la réflexion des équipes pédagogiques sur l'accueil de la différence, conjuguée à une volonté ferme du chef d'établissement, le collège ouvre son premier dispositif ULIS accueillant des jeunes avec des troubles des fonctions cognitives à la rentrée 2019.

Les élèves poursuivent leur scolarité et leur socialisation en alternant des phases d'inclusion dans leur classe de référence et des phases de regroupement dans le dispositif ULIS, phases durant lesquelles ils bénéficieront d'enseignements adaptés et de temps de remédiation assurés par des enseignants formés à cet effet. Parallèlement, un important travail d'orientation sera mené en collaboration avec le jeune, sa famille et l'ensemble des partenaires afin qu'il puisse construire son parcours de vie.



Groupe scolaire ST VINCENT DE PAUL NOTRE DAME

Le groupe scolaire comprend aussi 2 ULIS collège ainsi qu'une ULIS lycée et un dispositif innovant intitulé Passerelle Handicap, ouvert en 2009, qui étend le cursus de 2 ans. Ces dispositifs accueillent des jeunes avec des troubles des fonctions cognitives et/ou des troubles envahissants du développement. Les élèves peuvent bénéficier de prises en charge extérieures prévues par les SESSAD, en hôpital de jour, CMP ou en libéral. Des rencontres régulières (au moins une fois par trimestre) sont organisées entre l'équipe médicale, les enseignants et les familles, par ailleurs très accompagnées par l'établissement.

Au collège, deux dispositifs ULIS accueillent une vingtaine d'élèves dont certains viennent de l'ULIS école du groupe scolaire. Les élèves sont inscrits sur les classes du collège et viennent travailler ou (re)travailler certaines notions en ULIS, également selon leurs difficultés. Les projets de chaque élève permettent de définir tout cela et de moduler la scolarité selon leurs besoins. Certains suivent plusieurs matières (français, maths, Histoire/Géo) dans leur classe de référence (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}).

Au lycée professionnel, un dispositif ULIS permet d'accueillir une dizaine d'élèves. Ils commencent à élaborer un projet professionnel et vont en entreprise d'une demi-journée à 2 ou 3 jours par semaine. Les jeunes participent aux activités proposées par l'établissement : associations sportives, théâtre. Le CFG (certificat de formation générale, niveau CM2) est un diplôme qui peut être envisagé (s'il n'a pas été obtenu au collège).

La passerelle handicap est un dispositif proposé par l'UFA (unité de formation en apprentissage) du groupe scolaire Notre Dame en partenariat avec le CERFAL, soutenu par le Conseil Régional et l'AGEFIPH. Ce dispositif, pouvant accueillir une douzaine de jeunes entre 18 et 25 ans et ayant suivi une scolarité en ULIS ou autre structure équivalente, a pour objectif de travailler avec chacun sur son projet afin de l'amener sur l'emploi ou la formation en apprentissage. Il peut aussi servir de soutien à des élèves avec des troubles envahissants du développement poursuivant des études en lycée. La mise en place d'un accompagnement et d'une information dans l'entreprise permet de rassurer les partenaires professionnels. La semaine est scindée en deux temps : 2 jours en entreprise et 3 jours de formation. Les parcours y sont totalement individualisés pour s'adapter au mieux au projet du jeune.

www.gs-svp.com



Lycée SAINT NICOLAS

La classe ULIS de cet établissement existe depuis 2001 et un 2^{ème} dispositif a ouvert en 2015. Elle accueille 15 à 20 élèves entre 16 et 19 ans pour une durée de 1 à 4 ans, pour qu'ils puissent consolider et renforcer leurs acquis, et aussi mûrir leurs projets professionnels. Ces jeunes ont des troubles des fonctions cognitives et/ou des troubles du spectre autistique mais ils ont développé des aptitudes scolaires et sont en capacité d'effectuer des stages. Ils effectuent 3 stages de 2 semaines en milieu ordinaire qu'ils choisissent en relation avec leurs vœux, leur projet d'orientation et qu'ils cherchent

avec l'aide de leur famille et du lycée. Leur scolarité est basée sur l'enseignement du français et des mathématiques et complétée par des cours d'Anglais, d'Arts Plastiques, d'E.P.S, d'Histoire et Géographie, de Technologie. Chaque jeune qui intègre le dispositif ULIS bénéficie d'inclusions en classe ordinaire plus ou moins importantes selon son niveau et son projet d'orientation. Ce sont des cours en enseignement général et/ou professionnel sur les sections du lycée professionnel définis par le projet personnalisé de scolarisation de l'élève. Autrement dit chaque élève à un emploi du temps personnalisé afin de développer ses compétences sociales, scolaires et son projet d'orientation. Cela demande une bonne autonomie. C'est pour cette raison qu'il est souhaitable que les entrants en Ulis lycée aient déjà passé leur CFG au collège. L'enseignement est individualisé ce qui permet souvent aux élèves de reprendre confiance en eux. Les élèves de la classe ULIS retrouvent les autres élèves du lycée lors des récréations et à la cantine. À l'issue de la classe ULIS certains élèves continuent leurs études en préparant une formation professionnelle (CAP, Bac pro), d'autres commencent à travailler en milieu protégé (ESAT), en entreprise adaptée ou en entreprise ordinaire.

Madame Machu et Madame Bart ulis.stnicolas@gmail.com



Lycée STANISLAS : l'ULIS ouverte en septembre 2013 accueille une dizaine de jeunes de 16 à 20 ans, dont certains viennent de l'ULIS collège de Stanislas quand ils ont acquis une bonne autonomie et ont une idée de projet professionnel. Ils sont accompagnés dans la construction de ce projet professionnel et pour ce faire, on leur propose différents stages. Les partenaires, lycées professionnels, entreprises, ESAT avec lesquels l'ULIS travaille accueille les élèves afin de les préparer à une formation. Les projets pédagogiques sont élaborés pour répondre aux besoins de l'entreprise et des formations diplômantes type CAP ou bac pro. Les familles sont aussi très impliquées. Une post ULIS accompagne les jeunes dans la transition entre l'ULIS de Stanislas et une formation ou une entrée dans la vie active. Une équipe de psychologues du travail, d'éducateur spécialisé et du préfet des ULIS encadre cette post ULIS. http://www.stanislas.fr/ewb_pages/l/lycee_accueil.php

Monsieur Meunier, préfet des ULIS



Lycée SAINTE THERESE (Apprentis d'Auteuil) : cette ULIS a pour objectif de préparer des adolescents, de 16 à 21 ans, porteurs d'un handicap (troubles cognitifs, trisomie, TED, TSL) à une insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire ou protégé de travail, ou à une poursuite d'un apprentissage scolaire préparant l'accès à une formation qualifiante de type niveau 5 (CAP). La scolarité est envisagée sur 4 ans et ne propose pas d'enseignement professionnel spécifique mais des inclusions dans des lycées professionnels des Apprentis d'Auteuil, des enseignements généraux, un accompagnement humain, une aide à la socialisation et à l'insertion professionnelle. Des stages sont proposés tout au long de la scolarité et un partenariat est développé avec certaines entreprises dans le domaine tertiaire. <http://sainte-therese.apprentis-auteuil.org>

Deux ULIS Pro se sont ouvertes en septembre 2016 :



Chaque élève scolarisé à Saint Jean de Montmartre au titre d'une ULIS pro bénéficie, selon son souhait d'orientation et de ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de CAP ou de Bac pro de l'établissement où il peut suivre les apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves ainsi qu'un enseignement adapté dans le cadre des heures de regroupement pilotées par l'enseignante spécialisée. Le jeune peut alors, à son rythme et avec un soutien adapté, renforcer ses acquis, retravailler ses méthodes d'apprentissages. Cette dernière est également chargée de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques ou les mesures de compensation en lien avec les équipes éducatives et l'enseignant référent de l'éducation nationale. A la fin de la formation professionnelle tertiaire proposée à Saint Jean de Montmartre soit le jeune obtient un diplôme ou un certificat de compétences professionnelles lui permettant d'accéder à la vie active en tant que travailleur en situation de handicap, statut nécessaire afin de bénéficier des aménagements nécessaires au sein des entreprises, soit il n'est pas en mesure d'intégrer une entreprise pour diverses raisons, et une orientation en Section d'Adaptation Spécialisée, en Établissement d'Aide et Service par le Travail ou encore en Institut Médico Professionnel lui sera alors proposée. www.lycee-stjeandemontmartre.com



Le lycée L'Initiative, qui propose des formations en arts appliqués et des formations tertiaires, accueille depuis la rentrée de septembre 2016, une ULIS. Comme les autres élèves du lycée, les élèves de l'ULIS sont inscrits à un diplôme de référence CAP, Bac Pro... dans une classe qui y prépare pour obtenir tout ou partie de ce diplôme, selon les possibilités et les capacités de chacun. L'ULIS accueille des jeunes ayant une appétence pour les arts, avec des troubles des fonctions cognitives et propose des parcours individualisés. L'enseignante spécialisée accompagne, suit, soutient chaque élève selon ses besoins en s'adaptant aux emplois du temps de chaque classe. Dans le cadre de leur parcours, des stages leur sont proposés dans le domaine artistique ou dans d'autres domaines s'ils ne sont pas sûrs de leur orientation. *Élodie Cardinal, enseignante*



[La SEGPA, section d'enseignement général et professionnel adapté](#)

Au collège, la Segpa accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions

de prévention, d'aide et de soutien. À compter de la rentrée 2016, les Segpa évoluent dans leur fonctionnement qui vise une meilleure inclusion au collège des élèves qui en bénéficient. Une SEGPA comporte les quatre années de collège, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. À partir de la 4^{ème}, le parcours inclut une activité préprofessionnelle qui permet généralement d'accéder à la préparation d'un CAP. L'admission en SEGPA est soumise à l'examen du dossier de l'enfant, par la Commission Départementale vers les Enseignements Adaptés du rectorat de l'Académie de Paris. L'orientation se fait après la 6^{ème} mais une pré orientation peut être proposée dès le CM2. [Pour en savoir plus](#)

À partir de la rentrée 2016, les élèves de SEGPA suivront davantage de cours ordinaires accompagnés par leurs enseignants en « co intervention » dans les classes d'inclusion : [lire la circulaire du 28 -10-2015.](#)



SEGPA collège STANISLAS

Cette section accueille des élèves présentant des difficultés scolaires qui ne leur permettent pas de suivre un cursus ordinaire et leur propose un enseignement qui leur permette d'accéder à une formation qualifiante de niveau CAP, à l'issue d'un cursus de 4 ans (de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Cela s'organise autour d'objectifs à atteindre : aider l'élève à se construire, à reprendre confiance en lui, à donner du sens à ses apprentissages, à acquérir des compétences autour d'un enseignement et d'une pédagogie individualisés pour lui permettre de progresser et d'acquérir de l'autonomie. En 6^{ème} et 5^{ème}, les élèves bénéficient d'un enseignement général, consolidant les enseignements fondamentaux. En 4^{ème} et 3^{ème}, en plus de l'enseignement général adapté, les élèves découvrent des champs professionnels au cours d'ateliers et de stages. Pour les élèves de Stanislas, ces enseignements sont donnés par les deux lycées professionnels catholiques voisins : Saint-Nicolas et Carcado-Saisseval. En sortant de 3^{ème}, les élèves continuent leur parcours en préparant un CAP en lycée professionnel, dans une ULIS de lycée professionnel (par exemple : St Nicolas, St Vincent de Paul, Ste Thérèse, Georges Guérin à Neuilly) ou en EREA.

Ces classes sont prises en charge par trois enseignants spécialisés et plusieurs enseignants du collège. Un médecin est présent pour accompagner les familles et l'équipe éducative.

Pour entrer en SEGPA, il faut avoir l'accord de la CDOEA (commission départementale d'orientation vers l'enseignement adapté) du Rectorat. www.stanislas.fr

Madame Gallois, responsable de la SEGPA du collège.

Autres SEGPA dans des établissements catholiques d'enseignement en région parisienne : Saint François d'Assise à Montigny le Bretonneux (78), Saint Charles à Athis Mons (91) avec internat, Jeanne d'Arc à Colombes (92), Saint Joseph à Pantin (93).



L'IEM SAINT JEAN DE DIEU accueille des jeunes handicapés moteurs, ayant souvent des troubles associés qui, majoritairement, ne peuvent pas être en inclusion. Ils sont envoyés par des services spécialisés, SESSAD, CAMPS, IEM, ULIS, établissements scolaires..., après orientation proposée par la CDAPH.

Cependant, certains enfants sont préparés à une inclusion. En internat de semaine ou en demi-pension, les 95 jeunes de 4 à 20 ans sont accueillis au sein de lieux de vie et de soins selon deux orientations pédagogiques : en classe de la maternelle à la 3^{ème} générale ou préprofessionnelle avec des enseignements spécialisés et pédago éducatifs, ou en unités pédagogiques adaptées avec des équipes composées d'éducateurs et d'enseignants. Parallèlement une rééducation et une éducation spécialisée sont mises en œuvre pour que chacun soit accueilli et accompagné dans le respect de son projet. Médecin de rééducation, médecin généraliste, neuro-pédiatre, kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptiste, orthoprothésiste, psychologues, assistantes sociales... sont présents sur place. Les élèves sont tous équipés d'ordinateur, ils sont 6 ou 7 par classe avec une pédagogie sans cesse réfléchi pour s'adapter au mieux aux besoins de chacun. Quelques élèves peuvent aller en inclusion dans un établissement ordinaire, ceux qui restent jusqu'en 3^{ème} vont en EREA pour suivre un enseignement professionnel ou général. Ils passent le brevet du collège, série générale ou professionnelle et/ou le Certificat de Formation Générale en 2 ans. Ceux qui ne poursuivront pas au-delà de la 3^{ème} peuvent être accueillis dans la section de préparation à la vie adulte sur place. L'internat accueille actuellement 32 jeunes (17 garçons et 15 filles), les demi-pensionnaires viennent de toute l'Île de France en transport organisé et pris en charge par l'IEM.
www.sjdparis.com

Voir le documentaire : <http://www.corpsetames-film.fr/>

Nous remercions Madame Debay, directrice de l'école et du collège de l'IEM, de son accueil.

QUELQUES SIGLES

ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap

AESH : Accompagnant d'élèves en situation de handicap. Ce changement de nom s'accompagne d'un nouveau statut d'accompagnant professionnalisé éligible à un contrat à durée indéterminée et reconnu par un diplôme. Depuis le 1^{er} janvier 2014 le recrutement dans les établissements se fait par le rectorat. Dès réception de la notification de la MDPH, l'établissement adresse sa demande au pôle géographique dont il dépend. art. D351-16-4 et art. D651-16-2 et 3 du Code de l'éducation.

BEP : Besoins éducatifs particuliers

CAMPS : Centre d'action médico-sociale précoce (dépistage et proposition de rééducation et de suivi d'enfants présentant des déficiences sensorielles, moteurs ou intellectuelles)

CDAPH : commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées, elle statue sur toutes les demandes présentées par les personnes handicapées ou leur famille : orientation scolaire, professionnelle ou médico-sociale, prestations et droits divers.

CDOEA : commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du 2nd degré (SEGPA), qui dépend du rectorat.

CEREP : centre de réadaptation psychothérapique qui gère un CMPP, 2 hôpitaux de jour (un pour enfants et un pour adolescents) et un IME.

Classe Soleil : accueil d'enfants avec TED en maternelle

CMP : centre médico psychologique

CMPP : centre médico psycho pédagogique

EREA : Établissement régional d'enseignement adapté

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

IEM : Institut d'éducation motrice

IME : Institut médico éducatif

IMPRO : Institut médico professionnel

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées. La MDPH a été créée par la loi de 2005 sur le handicap. Elle organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'évaluation des compétences, des besoins de la personne et de l'élaboration de son plan personnalisé de

compensation afin d'établir un projet personnel de scolarisation favorisant chaque fois que possible la scolarisation en milieu ordinaire.

PAI : projet d'accueil individualisé concerté organisant les modalités particulières de scolarisation d'un enfant malade sur la base de prescriptions médicales clairement énoncées, afin de permettre aux élèves concernés de suivre leur scolarité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, en assurant leur sécurité et en compensant les inconvénients liés à leur état

PAP : plan d'accompagnement personnalisé, précisant les adaptations pédagogiques à mettre en œuvre pour permettre à un élève au trouble constaté par un médecin (hors PPRE et PPS) de bénéficier des aménagements et adaptations relatifs à son trouble. Retrouver la procédure pour l'enseignement catholique de Paris sur le site www.ec75.org, rubrique « besoins éducatifs particulier », « protocoles, projets, plans »

PPS : Projet personnalisé de scolarisation est un document qui organise le temps scolaire de l'élève : programme, périodes en regroupement, activités dans d'autres classes, soins thérapeutiques extérieurs. Chaque élève poursuit des objectifs scolaires individualisés. Demandé par la famille, il est élaboré par la MDPH et mis en œuvre par l'équipe pédagogique, en lien avec les autres acteurs dont la famille. Le PPS est révisé tous les ans et le dispositif doit tendre vers l'inclusion optimum en classe ordinaire. Le parcours scolaire en ULIS peut durer sur tout ou partie du cycle élémentaire.

SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté (collège)

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire dont l'action vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents maintenus dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation. Selon les besoins, il peut comprendre des actes médicaux spécialisés, des rééducations, et l'intervention d'un enseignant spécialisé.

TDAH : Troubles du déficit de l'attention avec hyperactivité. Trouble neuro comportemental caractérisé par l'inattention, l'impulsivité, l'hyperactivité à des degrés variés. Le diagnostic est posé par un médecin.

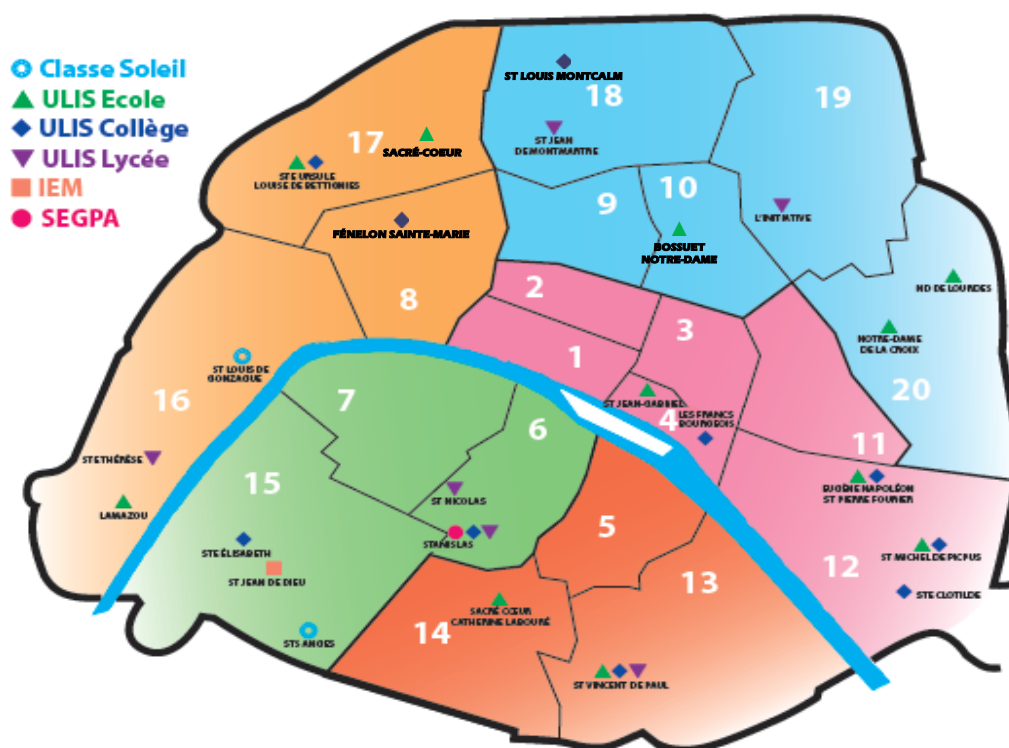
TED : Troubles envahissants du développement. Ils regroupent un ensemble de troubles sévères du développement de l'enfant, dont le plus fréquent est l'autisme. Même s'ils s'expriment de diverses manières, ils se traduisent par trois principaux éléments : des troubles des interactions sociales, des troubles de la communication verbale et non verbale, et la présence de comportements stéréotypés et répétitifs.

TSLA : les Troubles spécifiques du langage et des apprentissages sont des troubles cognitifs spécifiques, affectant le développement de l'enfant. Il s'agit donc de dysfonctionnements isolés d'une fonction cognitive, sans déficience intellectuelle globale. Ils concernent le langage oral, le geste et les fonctions visio-spatiales, l'attention et les fonctions exécutives, le langage écrit, le calcul et l'arithmétique.

ULIS : Unité localisée d'inclusion scolaire (école, collège et lycée)

Coordonnées de tous les établissements cités sur le site : www.ec75.org

[La petite casserole d'Anatole](#) ou comment expliquer le handicap



Et pour finir, un mot de Philippe Pozzo di Borgo : « si je devais revenir comme patron dans l'industrie, j'introduirais le handicap comme source de diversité et de créativité. Toute fragilité est compensée si elle est bien accompagnée : l'aveugle écoute mieux, le sourd voit mieux, le paralysé est plus concentré et surtout le handicap, par l'acceptation de la dépendance qu'il introduit, crée l'esprit d'équipe ».